



AVIS PUBLIC

Adoption du Budget 2018 et du Programme triennal d'immobilisations

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée Dany Michaud, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague (Paroisse), que conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*, une séance extraordinaire du conseil municipal, convoquée exclusivement pour l'adoption du budget 2018 et du programme triennal d'immobilisations 2018, 2019 et 2020 se tiendra **le lundi 18 décembre 2017 à 19 h**, à la salle du Conseil située au 3^e étage du 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur ces sujets.

DONNÉ à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 8^e jour de décembre 2017.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Dany Michaud", is written over a horizontal line.

Dany Michaud
Directrice générale et secrétaire-trésorière